

COMITE DE DIRECTION DU MERCREDI 6 JUILLET 2022 A 18H30

Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présent(e)s : MM. BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS – CICERON – COCHARD - DA CUNHA VELOSO – HESNI – ISSARTEL - MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR - TRUWANT - SCELLIER - SOZET– VACHETTA

Excusés : Mme BRAULT - MM. BUOSI - CHASSIGNEU – MALLET-NASRI

Assiste : M. CARRETERO

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 31 mai 2022
2. Courriers et informations diverses
3. Retour sur l'Assemblée Générale
4. Composition des commissions 2022-2023
5. Sanctions disciplinaires : application décision de la ligue
6. Arbitrage pour saison 2022-2023
7. Courrier GUC/N.Bach
8. Récompenses AG
9. CDA (résumé plénière) et position par rapport à Orhan Mete
10. AG novembre et fin de saison 22-23
11. Jour des CD pour la saison 22-23
12. Questions diverses

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON ouvre la séance à 18 h 30

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 31 mai 2022

Aucune observation, le PV du 29 avril est adopté à l'unanimité

2. Courriers et informations diverses

- Remerciements Famille BUOSI suite au décès de la maman de Bernard.
- Invitation du club de Chartreuse-Guiers à son assemblée générale. Selon disponibilité, Michel VACHETTA représentera le District Isère de Football.
- Invitation du club de Vallée du Guiers à son assemblée générale. Jean Marc BOULORD représentera le District Isère de Football.
- Kamel BOUAZAMA met fin à Sa fonction de délégué du District Isère de Football. Kamel retrouve les bancs de club.
- Karim SABRI, délégué, rejoint un autre district.
- Patrick GRAS (Vallée du Guiers) ne veut plus siéger à la C.D.P.A., il reste à disposition du District Isère de Football.
- Remerciements pour services rendus.

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON fait remarquer que la C.D.P.A. est désormais attachée à la C.D.A.

- Candidature d'Arthur LAMARCHE pour la commission technique.
- Candidature de Yoann LASSALLE pour la commission technique
- Candidature de Tiphaine ANNEQUIN pour la commission féminine.
-

Thierry TRUWANT invite les présidents de commission à signaler les membres qui ne reprennent pas la saison prochaine pour éviter de demander des licences.

3. Retour sur l'Assemblée Générale

- De façon unanime, le club de BOUVESSE peut être félicité pour son organisation sans failles de cette assemblée générale. Le Club a assumé et assuré.
- Opération vote électronique à renouveler. Un plus pour une assemblée générale.
- Des représentants de clubs viennent spécialement pour signer le registre de présence et repartent immédiatement.
- Un débat s'instaure autour des arrivées tardives des représentants de clubs, qui, de fait, ne peuvent plus participer aux votes des différentes délibérations.
- Thierry TRUWANT préférerait que le droit de vote soit donné à tous les retardataires.
- Débat autour du résultat du vote quant à la réforme des championnats séniors
 - 54% / 46%, le résultat n'appelle aucune contestation. La nouvelle organisation des championnats seniors s'appliquera donc dès la saison 2023-2024.

4. Composition des commissions 2022-2023

- Renvoyée au prochain comité directeur de septembre.

5. Sanctions disciplinaires : application décision de la ligue

- Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle la décision prise par le conseil de Ligue le 9 avril 2022 : «
 - *les sanctions prévues aux articles 13-1, 13-2, 13-3 et 13-4 lorsque la victime est un officiel seront doublées*
 - *que les sanctions prévues à l'article 13-3 lorsque la victime est un joueur/entraîneur/éducateur /dirigeant/personnel médical/spectateur seront doublées lorsque les faits sont commis par un joueur hors rencontre ou par un entraîneur/éducateur/dirigeant/personnel médical pendant la rencontre ou hors rencontre.*
 - *que les sanctions prévues à l'article 13-4 lorsque la victime est un joueur/entraîneur /éducateur /dirigeant/personnel médical/spectateur seront doublées lorsque les faits sont commis par un joueur pendant la rencontre mais hors action de jeu ou hors rencontre, ou par un entraîneur/éducateur/dirigeant /personnel médical pendant la rencontre ou hors rencontre*
 - *qu'un retrait de points sera systématiquement appliqué pour toutes les infractions visées ci-dessus, le quantum de ce retrait de points étant à déterminer par la commission régionale de discipline selon la gravité des faits ».*

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle que le comité directeur n'avait pas validé ce texte en avril 2022 pour ne pas modifier les règlements en milieu de championnat ;

A l'issue du débat au cours duquel, chacun apporte sa contribution, un vote est effectué :

- 8 sont pour appliquer la décision du Conseil de Ligue sans enlever les points
- 7 sont pour rester en l'état actuel avec le bonus-malus.
- 1 pour l'application de la décision du Conseil de Ligue dans sa totalité.

Ainsi, les décisions du Conseil de Ligue susmentionnées, seront appliquées dès la saison 2022-2023 sans le retrait de points.

Cette décision sera réexaminée pour chaque début de saison.

6. Arbitrage pour saison 2022-2023

La question de savoir si la D1 sera arbitrée par 1 ou 3 arbitres la saison prochaine, sera examinée lors du prochain Comité Directeur de début septembre en fonction du nombre d'arbitres ayant validé leur licence au 30 août, fonction de leur niveau également.

7. Courrier GUC / N. Bach

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON lit les différents courriers en lien avec le football féminin et le traitement réservé aux femmes (égalité des chances, arbitrage, parité, équité).

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle que les femmes sont au niveau de la D3 séniors masculins et qu'il était déjà difficile de couvrir complètement cette catégorie

Thierry TRUWANT et Jacques ISSARTEL ont rencontré le lundi précédent, un collectif du football féminin. Les précisions apportées par les deux membres du comité directeur et responsables de la commission féminine ont fait retomber les quelques tensions existantes.

Christian SCHELLIER fait remarquer l'absence ou le manque de féminines dans les instances dirigeantes.

8. Récompenses lors l'assemblée générale.

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON fait remarquer que la remise des récompenses de cette année lors de l'assemblée générale n'était pas correctement préparée : la plupart des clubs étaient debout prêt à partir voire partis.

Thierry TRUWANT insiste et dit qu'il préparera un turn-over des membres présents pour effectuer ces remises.

Celles-ci auront lieu à la reprise, juste après la pause pour éviter l'absence de certains clubs récipiendaires déjà partis.

9. CDA (résumé plénière) et position par rapport à Orhan METE

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON présente la candidature d'Oran METE pour intégrer l'E.T.D.A. Après concertation avec J.M. SALZA président de la CRA, ce dernier propose que Mourad BRIOUA s'occupe de la F.I.A. et Orhan METE de l'E.T.D.A. qui comprendra le cap ligue, le suivi des jeunes à potentiel ...

10. L'assemblée générale de novembre 2022 est prévue le 19 novembre

L'assemblée générale de Ligue étant prévue le 26 novembre.

L'assemblée générale d'été se tiendra le dernier vendredi du mois de juin, le 30 juin 2023.

11. Jours des Comités Directeurs pour la saison 22-23 :

- Le 1^{er} septembre 2022
- Le 13 octobre 2022
- Le 24 novembre 2022
- Le 22 décembre 2022

12. Questions diverses

- **Secrétariat mercredi après-midi** : fin des permanences par les membres du comité directeur. La secrétaire sera présente au sein du district mais l'accès et l'accueil du District Isère seront fermés.
- **Fin de l'envoi** des sanctions disciplinaires à quelques personnes qui en général accès par Foot 2000.
- **Ressources humaines** : le président, Hervé GIROUD-GARAMPON résume audit réalisé par l'avocat.
- **Manque de technicien dans le district** : le manque de techniciens, avec toutes les interventions, oblige le district à prendre des intervenants extérieurs. Le poste serait subventionné par l'A.N.S. et peut-être le F.A.F.A. dans sa quasi-totalité sur une durée de 4 ans.
Des actions (foot adapté, ...) sont abandonnées à regret par manque de personnels.

Une comparaison avec la situation dans les autres districts de la Ligue montre un véritable déficit de techniciens. Le comité directeur valide à l'unanimité l'embauche d'un nouveau technicien à compter de janvier 2023 avec un profil de poste bien défini.

- Les équipes participantes du critérium U13 devront parvenir à la ligue pour le 22 janvier
- Les réserves techniques ne seront plus traitées en commission d'appel mais par la C.R.A.
- Le comité directeur renouvelle la présence de 3 U16F et 3 U17F en catégorie séniors.

- **Les réunions de début de saison** ont été fixées :

Lundi 5 sept	D2A	D2B	D2C
	ARTAS-CHARANTONNAY	SUD-ISERE	RACHAIS 2
Jeudi 8 sept	D3-A	D3-B	D3-C
Samedi 10 septembre	Stage arbitres	D1-A	D1-B
		F.C.2.A.	MOS3R
Lundi 12 septembre	D3-D	D4-A	D4-B
Jeudi 15 septembre	D4-C	D4-D	D4-E

Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON clôture la séance à 21 h 25